

LE GUIDE DES ORGANISATIONS FÉDÉRALES



L'AVENTURE HUMAINE

RENFORCE LES LIENS AVEC LES COLLECTIVITÉS LOCALES

UN VÉRITABLE OUTIL DE PROMOTION ET DE DÉVELOPPEMENT
DE NOTRE SPORT SUR LES TERRITOIRES

LES BÉNÉFICES POSSIBLES UN ACCOMPAGNEMENT FORT DE LA FÉDÉRATION



La Fédération française de tennis de table organise tous les ans de nombreuses compétitions nationales. La réussite de ces manifestations est primordiale pour donner une belle image de notre sport auprès de la communauté pongiste mais aussi des médias, des partenaires institutionnels et privés, des spectateurs sans oublier des joueurs, des entraîneurs, des arbitres et des parents. C'est une vitrine de notre sport.

Ce sont aussi des occasions de développer la notoriété de la structure organisatrice, de vivre une aventure commune pour les acteurs, de partager le plaisir du Ping et de laisser une trace indélébile dans la mémoire collective des pongistes et de tous les participants.

Avec le concours des ligues, des comités départementaux et des clubs, la FFFT jouit d'un savoir-faire en matière d'organisation des compétitions.

Si chaque organisation présente des caractéristiques propres, les clés du succès répondent bien souvent à des passages obligés bien identifiés. Ce guide a pour vocation de les baliser et de sécuriser les candidats qui souhaitent se lancer dans un projet de cette nature. La réussite d'un événement passe nécessaire-

ment par le respect d'un cahier des charges strict et précis. Toutefois, ce cadre n'exclut nullement la possibilité de faire preuve d'originalité et d'innovation pour faire de nos compétitions des moments exceptionnels de tennis de table.

L'existence même de ce guide, par les conseils qu'il distille, signifie clairement que les organisateurs que sont les clubs, les comités et les ligues ne sont pas seuls dans la construction de ce projet. Le service événementiel de la fédération vous apportera son expertise et vous accompagnera pas à pas pour faire de votre manifestation un succès.

Je souhaite à toutes et à tous de vivre cette expérience d'organisateur tant elle me paraît enrichissante pour chaque acteur engagé. C'est une expérience incontournable dans la vie pongiste des salariés et des bénévoles d'un club ou d'une instance fédérale.

À très bientôt dans vos salles.

Gilles ERB
Président de la FFFT

« Ce guide est destiné à toutes les équipes qui veulent se lancer dans une belle aventure. Il a, comme ambition, de n'être qu'un «pense-bête», un listing non exhaustif de points à ne pas oublier. »

AVANT DE SE PORTER CANDIDAT À UNE ORGANISATION, VÉRIFIER :

- que l'on dispose du cahier des charges de l'épreuve, en vérifiant les obligations, notamment financières, de ce cahier des charges ;
- que votre salle convient à l'épreuve (nombre de tables, accueil du public) ;
- que le nombre de places dans les tribunes est conforme au cahier des charges (salle homologuée, éclairage et revêtement de sol) ;
- que la salle à la date de l'organisation est et restera disponible (engagement écrit par la municipalité) ;
- que la salle est disponible quelques jours avant l'épreuve ;
- que vous avez l'accord et/ou le soutien de votre comité et de votre ligue ;
- que vous avez l'équipe nécessaire, avant, pendant et après l'épreuve ;
- que la capacité hôtelière est suffisante ;
- que vous avez l'appui de vos sponsors et partenaires (Conseil régional, conseil départemental, métropole, agglomération, communauté de communes, municipalité...);
- Constituer un comité d'organisation, avec pour chaque secteur un responsable, charge à lui de constituer son équipe.



LES PRINCIPAUX SECTEURS À COUVRIR :

Suggestions : définir un plan global d'actions par le président ou responsable de l'organisation.

- la coordination de l'ensemble (commissaire général)
- la restauration
- le médical (s'assurer de la mise à disposition d'une trousse de premiers secours)
- la promotion (plan médias, court fichier audio ou vidéo, score en direct, vidéo en direct, connexions internet et WIFI)
- l'hébergement
- les invitations/réception : VIP au vin d'honneur (les élus, la presse, les décideurs, les partenaires, les notoriétés, les officiels, les compétiteurs professionnels et les bénévoles du comité d'organisation)
- la communication (programme, affiche avec QR code)
- le matériel
- l'animation (l'animateur, les photographes, un cameraman, des animations d'ambiance...)
- l'accueil
- le suivi financier
- le protocole des podiums
- le secrétariat
- le corps arbitral
- la sécurité
- le transport

Nota : Pour les compétitions internationales & championnat de France seniors prévoir les réservations de billets et paiement en ligne (mise en place d'un site dédié).

Pour de plus amples renseignements, contacter Franck Saulnier à la FFTT 01.53.94.50.24 : franck.saulnier@fftt.email

Plusieurs critères sont à prendre en compte pour postuler à une organisation, mais souvent un des principaux critères est la capacité de la salle pour accueillir des aires de jeu réglementaires en nombre suffisant.

AVEC UNE SALLE DE 9 TABLES, VOUS POUVEZ ORGANISER LES COMPÉTITIONS SUIVANTES :

Championnat de France seniors (aires de 7x14 mètres).

AVEC UNE SALLE DE 16 TABLES, VOUS POUVEZ ORGANISER LES COMPÉTITIONS SUIVANTES :

Championnat de France benjamins et cadets (aires de 6x12 mètres).

Championnat de France minimes et juniors (aires de 6x12 mètres).

AVEC UNE SALLE DE 24 TABLES, VOUS POUVEZ ORGANISER, EN PLUS DES COMPÉTITIONS CI-DESSUS ÉNUMÉRÉES, LES COMPÉTITIONS SUIVANTES :

Le premier, deuxième ou troisième tour du Critérium Fédéral N1 (aires de 6x12 mètres).

La Coupe Nationale Vétérans (aires de 6x12 mètres).

Le Championnat de France des régions benjamins et minimes (aires de 6x12 mètres).

Les Finales fédérales par classement (aires de 6x12 mètres).

AVEC UNE SALLE DE 32 TABLES VOUS POUVEZ ENVISAGER L'ORGANISATION DES COMPÉTITIONS SUIVANTES :

Le championnat de France vétérans (aires de 6x12 mètres).

Le quatrième tour du Critérium Fédéral N1 (aires de 6x12 mètres).

Bonne recherche et peut-être à bientôt sur une organisation.

Si vous souhaitez organiser une épreuve internationale, contactez la FFTT par courrier.

Calendrier :

- date limite des candidatures : en fonction de l'appel à candidature diffusé par la FFTT.

- de manière générale 1 an avant est souhaitable.

- décisions d'attribution par la commission des organisations dès la parution du calendrier sportif et suite aux réponses de l'appel à candidature.



▶ AU MOINS 12 À 9 MOIS À L'AVANCE

Compétitions prestigieuses. Internationales & championnat de France seniors :

Appel à candidature > 12 mois ou dès l'officialisation des dates.
FFTT : Valider officiellement l'attribution à l'organisateur.
Salle officiellement réservée auprès de la municipalité ou autre institutionnel dont dépend la structure sportive.

▶ AU MOINS 6 MOIS À L'AVANCE

- Dans un premier temps, prendre contact avec la **Commission des organisations** afin de valider l'attribution après une visite des installations.
- Prendre contact avec le délégué fédéral désigné par la FFTT et si besoin avec le juge-arbitre, et les inviter à l'une de vos premières réunions.
- Étudier avec le délégué fédéral la convention à signer avec la FFTT.
- Prévoir un échéancier des réunions de préparation, auxquelles seront convoqués tous les responsables de secteur, pour une prise de connaissance régulière de l'avancement des travaux.
- Établir un budget prévisionnel, en équilibre.
- Prendre contact avec les «sponsors et partenaires» éventuels (**conseil régional, conseil départemental, métropole, agglomération, communauté de communes, municipalité...**) pour leur présenter votre projet, les inviter à participer et solliciter une aide financière ou matérielle (services techniques de la ville). Soumettre au service promotion de la FFTT vos desiderata.
- Réserver la salle par écrit.
- Faire une pré-réservation de chambres d'hôtel (par écrit) et fixer la date limite de confirmation.
- Se préoccuper de la restauration (restaurateur, traiteur...), établir un cahier des charges (menus pour des sportifs, prix, horaires) et signer un contrat.
- Prévoir un speaker pour animer la compétition et une animation autre (compétitions «Prestige»).

▶ AU MOINS 3 MOIS À L'AVANCE

- Contacter les services techniques de la mairie pour le matériel qui sera nécessaire (transport des tables, chaises, podium, estrades, sono, buvette, décoration florale, fléchage...).
- Prendre contact avec le délégué fédéral et avec le juge-arbitre désigné pour établir les horaires de la compétition. Éven-

tuellement, vérifier avec lui l'éclairage de la salle, le plan de salle, la place de la table d'arbitrage et la numérotation des tables (ces vérifications doivent obligatoirement être faites avant une première utilisation de salle).

- Préparer une plaquette (avec l'organigramme du comité d'organisation, le comité d'honneur, les mots et les photos des personnalités, la formule de compétition, la liste des joueurs, les horaires... et les encarts publicitaires).
- Faire la démarche nécessaire à l'ouverture temporaire. Prévoir éventuellement la vente de produits régionaux.
- Prendre contact avec les fournisseurs officiels, pour la livraison du matériel (tables, séparations...) et du revêtement de sol.
- Prendre contact avec le responsable de l'arbitrage de votre comité pour qu'il désigne le nombre d'arbitres régionaux qui vous sera nécessaires.
- Prévoir éventuellement pour ces arbitres une tenue uniforme.
- Prévoir une réception officielle, avec les élus.
- Prévoir un speaker pour animer la compétition.

▶ AU MOINS 3 MOIS À L'AVANCE

- Contacter les services techniques de la mairie pour le matériel qui sera nécessaire (transport des tables, chaises, podium, estrades, sono, buvette, décoration florale, fléchage...).
- Prendre contact avec le délégué fédéral et avec le juge-arbitre désigné pour établir les horaires de la compétition. Éven-tuellement, vérifier avec lui l'éclairage de la salle, le plan de salle, la place de la table d'arbitrage et la numérotation des tables (ces vérifications doivent obligatoirement être faites avant une première utilisation de salle).
- Préparer une plaquette (avec l'organigramme du comité d'organisation, le comité d'honneur, les mots et les photos des personnalités, la formule de compétition, la liste des joueurs, les horaires... et les encarts publicitaires).
- Faire la démarche nécessaire à l'ouverture temporaire. Prévoir éventuellement la vente de produits régionaux.
- Prendre contact avec les fournisseurs officiels, pour la livraison du matériel (tables, séparations...) et du revêtement de sol.
- Prendre contact avec le responsable de l'arbitrage de votre comité pour qu'il désigne le nombre d'arbitres régionaux qui vous sera nécessaires.
- Prévoir éventuellement pour ces arbitres une tenue uniforme.
- Prévoir une réception officielle, avec les élus.
- Prévoir un speaker pour animer la compétition.

▶ AU MOINS 2 MOIS À L'AVANCE

- Prendre contact avec la FFTT pour s'assurer de la présence ou non des stands de la Fédération et/ou des sponsors officiels.
- Prendre contact avec Cornilleau fournisseur officiel, pour la livraison du matériel.
- Prévoir un speaker pour animer la compétition.
- Prévoir l'accès à Internet par ligne haut débit et possibilité de Wi-Fi.

▶ 1 MOIS AVANT LA COMPÉTITION

- Prendre contact avec la FFTT pour s'assurer de la présence ou non des stands de la Fédération et/ou des sponsors officiels.
- Prendre contact avec Cornilleau fournisseur officiel, pour la livraison du matériel.
- Prévoir un speaker pour animer la compétition.
- Prévoir l'accès à Internet par ligne haut débit et possibilité de Wi-Fi.

LE SECRÉTARIAT

- Prévoir ordinateurs, imprimantes et photocopieuses.

L'ACCUEIL

- Faire parvenir aux participants un plan de situation avec les adresses des hôtels et restaurants si liberté est laissée ou un bulletin d'inscription si l'organisateur a choisi du «clefs en mains» avec tarifs.
- Indiquer les possibilités d'accès (gare SNCF, aéroport, routes).
- Proposer et mettre en place un accueil à la gare.
- Prévoir des navettes entre les hôtels et la salle.

L'HÉBERGEMENT

- Prévoir la réservation de chambres pour le délégué fédéral, les arbitres (hôtel proche de la salle).
- Pour les championnats de France seniors et les compétitions internationales : prévoir l'hébergement des membres du comité directeur fédéral et des invités.

LA PROMOTION

- Contacter la presse et faire connaître l'évènement.
- De même pour la radio locale et la télévision
- Prendre contact avec le groupe "PROMOTION" de la FFTT

LA RESTAURATION

- Prévoir un lieu agréable pour une restauration rapide et de qualité.
- Prévoir, dans certains cas, une soirée finale ou tout au moins une soirée "améliorée". Dans la mesure du possible y intégrer les bénévoles.
- Prévoir un espace VIP (le bar n'est pas obligatoirement gratuit, mais doit être à prix coûtant).

LE MÉDICAL

- S'assurer de la présence d'un poste de secours et d'un kiné, pendant toute la compétition. Un médecin fédéral régional doit mettre en place ce service.

LE PROTOCOLE

- Médailles : vérifier à l'arrivée, la teneur de la livraison.
- Prévoir les coupes et cadeaux éventuels et qui les remet.

LE MATÉRIEL

- Mise en place de la salle (mettre au préalable des repères au sol, ce qui facilite le travail lors des changements de plan de salle) : tables et séparations.
- Tables et chaises d'arbitres, corbeilles pour les serviettes.
- Bancs pour les compétitions par équipes ou chaises pour les épreuves individuelles.
- Des balles en quantité suffisante.
- Des filets de rechange.
- Des serpillières.
- Fléchage à l'extérieur et à l'intérieur de la salle.
- Fléchage clair pour situer le lieu du contrôle antidopage.
- Papier toilette dans les WC.
- Calfeutrage des sources lumineuses naturelles.
- Table du juge-arbitre, bien placée (vision de l'ensemble des tables), protégée, bien équipée en prises électriques pour le matériel informatique.
- Mettre deux corbeilles à papiers à disposition.
- Veiller régulièrement à l'alignement des séparations.

LA SÉCURITÉ

- Prévoir un parking avec éventuellement une surveillance.
- Prévoir, si nécessaire, un bureau pour le président de la FFTT.

AU DÉMARRAGE DE LA COMPÉTITION

L'ACCUEIL

- Prévoir une table d'accueil, avec pointage des arrivées, remise des plaquettes, des dossiers, des épingles, des tickets repas et des éventuels cadeaux.

L'ARBITRAGE

- Prévoir un vestiaire spécial pour les arbitres (la clef sera confiée au directeur des arbitres).
- Prévoir une salle où aura lieu la réunion des arbitres (avant la compétition).
- Préparer les plaques d'arbitrage, avec des stylos en nombre.

LE SUIVI FINANCIER

- Prévoir un chéquier pour régler, le premier jour, les frais des arbitres désignés par la FFTT.

▶ PENDANT LA COMPÉTITION

L'ACCUEIL

- Prévoir un accueil permanent pendant la compétition pour donner tous renseignements utiles, notamment sur les possibilités touristiques pour les accompagnateurs.

L'ARBITRAGE

- Prévoir une réception officielle avec les élus locaux.
 - Prévoir une petite réception pour remercier les bénévoles.
 - Prévoir un photographe pour faire des photos des personnalités et des podiums.
 - Prévoir un technicien pour un reportage vidéo dédié aux divers sites pongistes et réseaux sociaux.
 - Les photos devront être envoyées à la FFTT pour parution dans Ping Pong Mag (photos numériques) des personnalités et des podiums.
- Plusieurs critères sont à prendre en compte pour postuler à une organisation, mais souvent un des principaux critères est la capacité de la salle pour accueillir des aires de jeu réglementaires en nombre suffisant.

Si vous voulez directement vous rendre sur la fiche guide concernant une épreuve, cliquez sur le lien de l'épreuve. Bonne recherche et peut-être à bientôt sur une organisation. Si vous souhaitez organiser une épreuve internationale, contactez la FFTT par courrier ou courriel.

LE SECRÉTARIAT

- Relation avec la table du juge-arbitre.
- Affichage des résultats.
- Diffusion des résultats.
- Se préoccuper du bon acheminement par la FFTT des feuilles de match et autres documents.

LE PROTOCOLE

- Prévoir une présentation des joueurs et des arbitres, avant les finales (musique).
- S'il s'agit d'une compétition internationale par équipes, penser aux hymnes, drapeaux et interprètes.
- Prévoir avec minutie la cérémonie des récompenses (avertir les joueurs, préparer les coupes et médailles en les étiquetant, lister les personnalités qui feront la remise, en fonction de leur présence effective).

L'ARBITRAGE

- Prévoir éventuellement des plateaux repas, si les arbitres n'ont pas le temps d'aller manger.
- La facturation des frais de repas et d'hébergement pour les arbitres doit se faire à prix coûtant.

LA SÉCURITÉ

- Faire respecter les consignes et assurer un déroulement qualitatif de la compétition dans la salle (personne debout dans les couloirs de séparation).

▶ APRÈS LA COMPÉTITION

- Régler, au plus vite, les fournisseurs (en pensant à l'avenir)
- Faire un bilan sportif et technique et l'envoyer à la Commission des organisations de la FFTT.
- Faire le bilan financier (réel) et l'envoyer à la Commission des organisations de la FFTT.
- Présenter un bilan sportif dans les médias et notamment dans la presse écrite.
- Remercier par écrit et présenter un bilan sportif voir le programme de l'organisation aux partenaires institutionnels, privés et instances pongistes.

*Plaquette modifiée en juin 2021
par Yolaine Moreau, Claude Troipoils, André Sardet
et André Quignon*

PRÉSENTATION DE LA COMPÉTITION

DURÉE DE L'ÉPREUVE

mars/avril (week-end de Pâques)

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Environ 500 personnes. Joueurs : 248 messieurs + 172 dames.

Officiels : 1 juge-arbitre + 1 juge-arbitre adjoint par salle + 1 RE responsable des épreuves (Spid D) + 1 RA responsable des arbitres + 16 arbitres nationaux et 32 arbitres régionaux

Représentants fédéraux : 1 délégué fédéral et superviseur JAN.

Service médical : le médecin régional + 1 kiné (recommandé)

PARTICIPATION AUX FRAIS FÉDÉRAUX

- La FFTT percevra un droit d'engagement d'un montant de 2000 euros dont 1000€ à la signature de la convention.

PRISE EN CHARGE FÉDÉRALE

Déplacements, restauration, hébergement :
- table d'arbitrage (4 personnes minimum) + 16 arbitres nationaux + délégué fédéral + superviseur JAN.

- Indemnités : table d'arbitrage (4 personnes minimum) + 16 arbitres nationaux.

PRISE EN CHARGE DE L'ORGANISATEUR

Déplacements, restauration, hébergement, indemnités :

- 32 arbitres régionaux + 1 JA3 pour le Tournoi du Grand Prix.

- Envoi d'invitations à la FFTT.

- Un photographe pour les photos des officiels et des podiums.

- Un médecin dont la présence permanente est obligatoire pendant toute la compétition.

- Un kiné (recommandé)

CONDITIONS DE JEU

Une salle homologuée proposant un plateau permettant l'installation de 32 aires de jeu de 12x6 mètres

Éclairage de 750 lux minimum (sans faux jour).

Capacité des tribunes : 1 000 personnes.

DÉROULEMENT SPORTIF

Voir règlement sportif

MATÉRIEL SPORTIF

Fourni par l'organisateur ou par un partenaire de son choix, signataire de la charte fédérale : 32 aires de jeu complètes + balles + dossards (matériel agréé FFTT).

HÉBERGEMENT-RESTAURATION

- Catégorie des hôtels : ** ou *** NN, au choix des participants.

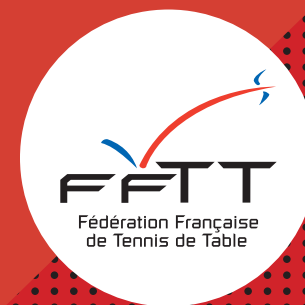
- Capacité d'accueil : 600 personnes (participants + accompagnateurs).

RÉCOMPENSES

Par la FFTT : Les médailles et les trophées

Par l'organisateur à sa convenance les coupes sont appréciées, les bouquets (podiums dames) et les cadeaux du territoire

DEMANDEZ
LA CONVENTION :
franck.saulnier@fftt.email



PRÉSENTATION DE LA COMPÉTITION

DURÉE DE L'ÉPREUVE

2 jours : samedi et dimanche

DATES INDICATIVES

juin

NOMBRE DE PARTICIPANTS

500 personnes environ. Joueurs : 432 (288 messieurs et 144 dames).

Officiels : 1 juge-arbitre + 1 juge-arbitre adjoint par salle + 1 RE responsable des épreuves (Spid D) + 1 RA responsable des arbitres + 18 arbitres nationaux et 18 arbitres régionaux.

Représentant fédéraux : 1 délégué fédéral et superviseur JAN.

Service médical : le médecin régional.

PARTICIPATION AUX FRAIS FÉDÉRAUX

Pas de droit d'engagement.

PRISE EN CHARGE FÉDÉRALE

Déplacements, restauration, hébergement :
- table d'arbitrage (4 personnes minimum)
+ 16 arbitres nationaux + délégué fédéral + superviseur JAN.

Indemnités :

- table d'arbitrage (4 personnes minimum)
+ 16 arbitres nationaux.

PRISE EN CHARGE DE L'ORGANISATEUR

Déplacements, restauration, hébergement, indemnités :

- 18 arbitres régionaux + 2 arbitres nationaux désignés par la CFA.

- Envoi d'invitations à la FFTT.

- Un photographe pour les photos des officiels et des podiums.

CONDITIONS DE JEU

Une salle ou 2 salles homologuées proposant un plateau permettant l'installation de 24 aires de jeu aux normes fédérales de 12x6 mètres.

Éclairage de 750 lux minimum (sans faux jour).

Capacité des tribunes : 600 personnes.

MATÉRIEL SPORTIF

Fourni par l'organisateur ou par le partenaire de son choix, signataire de la charte fédérale : 24 aires de jeu complètes, balles, dossards (matériel agréé FFTT).

HÉBERGEMENT-RESTAURATION

- Catégorie des hôtels : ** ou *** NN, au choix des participants.

- Capacité d'accueil : 600 personnes (participants + accompagnateurs).

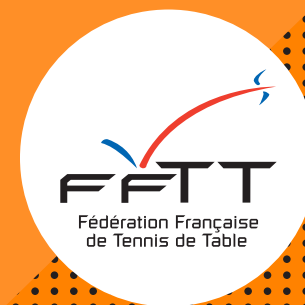
RÉCOMPENSES

Par la FFTT : Les médailles et les trophées

Par l'organisateur à sa convenance les coupes sont appréciées, les bouquets (podiums dames) et les cadeaux du territoire.



DEMANDEZ
LA CONVENTION :
franck.saulnier@fftt.email



FINALES DU CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR ÉQUIPES (TITRES) NATIONALES 1, 2 ET 3 DAMES ET MESSIEURS

PRÉSENTATION DE LA COMPÉTITION

DURÉE DE L'ÉPREUVE

3 jours : vendredi, samedi et dimanche (en général)

DATES INDICATIVES

mai

NOMBRE DE PARTICIPANTS

250 personnes environ. 28 équipes de 4 joueurs + 12 équipes de 4 joueuses
Officiels : 1 juge-arbitre + 1 JA adjoint faisant fonction de RA + 24 arbitres nationaux + 24 arbitres régionaux
Représentants fédéraux : 1 délégué fédéral
Service médical : le médecin régional + kiné (recommandé)
Cette épreuve est aussi l'épreuve retenue comme support pour les examens d'arbitres nationaux

PARTICIPATION AUX FRAIS FÉDÉRAUX

Pas de droit d'engagement

PRISE EN CHARGE FÉDÉRALE

Déplacements, restauration, hébergement, indemnités :
- Le juge-arbitre + le juge-arbitre adjoint + 24 arbitres nationaux + 1 délégué fédéral et 1 superviseur JAN
- Les candidats AN sont considérés arbitres régionaux (nombre à déduire des 24 arbitres régionaux)
- 4 examinateurs AN

PRISE EN CHARGE DE L'ORGANISATEUR

Déplacements, restauration, hébergement, indemnités :
- Table d'arbitrage : 24 arbitres régionaux
Les candidats AN font partie des arbitres régionaux et sont pris en charge comme tel (hormis les frais de déplacement qui ne leur sont pas remboursés)
- Envoi d'invitations à la FFTT
- Un photographe pour les photos des officiels et des podiums

CONDITIONS DE JEU

Une salle homologuée proposant un plateau permettant l'installation de 18 aires de jeu aux normes fédérales de 12x6 mètres
Éclairage de 750 lux minimum (sans faux jour)
Capacité des tribunes : 800 personnes

MATÉRIEL SPORTIF

Fourni par l'organisateur ou par un partenaire de son choix, signataire de la charte fédérale (à charge organisateur) : 18 aires de jeu complètes
Les balles sont fournies par la FFTT

HÉBERGEMENT-RESTAURATION

- Catégorie des hôtels : ** ou *** NN, au choix des participants
- Capacité d'accueil : 300 personnes (participants + accompagnateurs)

RÉCOMPENSES

Par la FFTT : Les médailles et les fanions
Par l'organisateur à sa convenance les coupes sont appréciées, les bouquets (podiums dames), les trophées et les cadeaux du territoire



DEMANDEZ
LA CONVENTION :
franck.saulnier@fftt.email

FFTT
Fédération Française
de Tennis de Table

COUPE NATIONALE VÉTÉRANS

PRÉSENTATION DE LA COMPÉTITION

DURÉE DE L'ÉPREUVE

2 jours : samedi et dimanche.

DATES INDICATIVES

en général fin mai, début juin.

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

Environ 200 personnes.

Joueurs : 160 (messieurs et dames).

Officiels : 1 juge-arbitre + 1 juge-arbitre ad-joint par salle + 12 arbitres nationaux et 24 arbitres régionaux.

1 délégué fédéral.

Service médical : le médecin régional (obligatoire) + 1 kiné (recommandé).

PARTICIPATION AUX FRAIS FÉDÉRAUX

La FFTT ne perçoit aucun droit d'engagement.

PRISE EN CHARGE FÉDÉRALE

Déplacements, restauration, hébergement, indemnités :

Table d'arbitrage (2 personnes minimum) + 12 arbitres nationaux + délégué fédéral.

PRISE EN CHARGE DE L'ORGANISATEUR

Déplacements, restauration, hébergement, indemnités :

- 24 arbitres régionaux.

- Envoi d'invitations à la FFTT.

- Service médical : le médecin de la ligue et un kiné.

- Un photographe pour les photos des officiels et des podiums.

CONDITIONS DE JEU

Une salle homologuée permettant l'installation de 24 aires de jeu de 12x6 mètres.

Éclairage de 750 lux minimum (sans faux jour).

Une salle d'entraînement à proximité.

Capacité des tribunes : 500 personnes.

DÉROULEMENT SPORTIF

Une salle homologuée permettant l'installation de 24 aires de jeu de 12x6 mètres.

Éclairage de 750 lux minimum (sans faux jour).

Une salle d'entraînement à proximité.

Capacité des tribunes : 500 personnes.

MATÉRIEL SPORTIF

Fourni par l'organisateur ou par un partenaire de son choix, signataire de la charte fédérale :

24 aires de jeu complètes + balles + dossards (matériel agréé FFTT).

HÉBERGEMENT-RESTAURATION

Catégorie des hôtels : ** ou *** NN, au choix des participants.

Capacité d'accueil : 200 personnes (participants + accompagnateurs).

RÉCOMPENSES

Par la FFTT : les médailles et 1 coupe par podium (Coupe Claude Cheftel).

Par l'organisateur à sa convenance les coupes sont appréciées, les bouquets (podiums dames) et les cadeaux du territoire.



DEMANDEZ
LA CONVENTION :
franck.saulnier@fftt.email

FFTT
Fédération Française
de Tennis de Table

CHAMPIONNATS DE FRANCE BENJAMINS & CADETS

PRÉSENTATION DE LA COMPÉTITION

DURÉE DE L'ÉPREUVE

3 jours : vendredi, samedi et dimanche (en général)

DATES INDICATIVES

mai et juin

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Joueurs : 64 benjamins + 64 cadets
Joueuses : 64 benjamines + 64 cadettes
Officiels : 1 juge-arbitre + 2 juge-arbitres adjoints + RE responsable des épreuves (Spid D) + 1 RA responsable des arbitres + 24 arbitres nationaux + 24 arbitres régionaux
Représentants fédéraux : 1 délégué fédéral
Service médical : le médecin régional + kiné (recommandé)
1 responsable contrôle des raquettes et 2 superviseurs AN

DROITS D'ENGAGEMENTS

- La FFTT percevra un droit d'engagement d'un montant de 2000 euros dont 1000€ à la signature de la convention.

PRISE EN CHARGE FÉDÉRALE

Déplacements, restauration, hébergement, indemnités :
- Table d'arbitrage : 5 personnes, 16 arbitres nationaux, 1 délégué fédéral
- 1 responsable contrôle des raquettes et 2 superviseurs AN

PRISE EN CHARGE DE L'ORGANISATEUR

Déplacements, restauration, hébergement, indemnités :
- 32 arbitres (24 arbitres régionaux + 8 arbitres nationaux)
- Envoi d'invitations à la FFTT
- Prévoir un médecin et 1 kiné sur place toute la durée de la compétition
- Un photographe pour les photos des officiels et des podiums

CONDITIONS DE JEU

Une salle homologuée permettant l'installation de 16 aires de jeu de 12x6 mètres
Éclairage de 750 lux minimum (sans faux jour).
Capacité des tribunes : 1 000 personnes.

DÉROULEMENT SPORTIF

Voir règlement sportif

MATÉRIEL SPORTIF

Fourni par le partenaire fédéral à la charge de l'organisateur : 16 aires de jeu complètes. Ce matériel acquis avec réduction peut être revendu par l'organisateur
Fourni par la FFTT : balles et dossards

HÉBERGEMENT-RESTAURATION

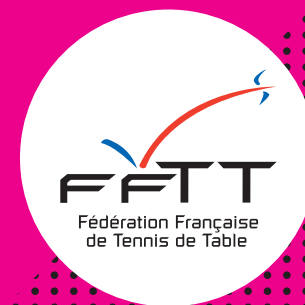
Catégorie des hôtels : ** ou *** NN, au choix des participants.
Capacité d'accueil : 500 personnes (participants + accompagnateurs)

RÉCOMPENSES

Par la FFTT : Les médailles
Par l'organisateur à sa convenance les coupes sont appréciées, les bouquets (podiums dames), les trophées et les cadeaux du territoire.



DEMANDEZ
LA CONVENTION :
franck.saulnier@fftt.email



PRÉSENTATION DE LA COMPÉTITION

DURÉE DE L'ÉPREUVE

3 jours : vendredi, samedi et dimanche (en général)

DATES INDICATIVES mai et juin

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Environ 350 personnes.

Joueurs : 64 minimes + 64 juniors.

Joueuses : 64 minimes + 64 juniors.

Officiels : 1 juge-arbitre + 2 juge-arbitres adjoints + RE responsable des épreuves (Spid.D) + 1 RA responsable des arbitres + 24 arbitres nationaux + 24 arbitres régionaux.

Représentants fédéraux : 1 délégué fédéral
Service médical : le médecin régional + kiné (recommandé).

1 responsable contrôle des raquettes et 2 superviseurs AN.

DROITS D'ENGAGEMENTS

- La FFTT percevra un droit d'engagement d'un montant de 2000 euros dont 1000€ à la signature de la convention.

PRISE EN CHARGE FÉDÉRALE

Déplacements, restauration, hébergement, indemnités :

- Table d'arbitrage : 5 personnes, 16 arbitres nationaux, 1 délégué fédéral.

- 1 responsable contrôle des raquettes et 2 superviseurs AN.

PRISE EN CHARGE DE L'ORGANISATEUR

Déplacements, restauration, hébergement, indemnités :

- 32 arbitres (24 arbitres régionaux + 8 arbitres nationaux).

- Envoi d'invitations à la FFTT.

- Prévoir un médecin et 1 kiné sur place toute la durée de la compétition.

- Un photographe pour les photos des officiels et des podiums.

CONDITIONS DE JEU

Une salle homologuée permettant l'installation de 16 aires de jeu de 12x6 mètres. Éclairage de 750 lux minimum (sans faux jour).

Capacité des tribunes : 1 000 personnes.

DÉROULEMENT SPORTIF

Voir règlement sportif.

MATÉRIEL SPORTIF

Fourni par le partenaire fédéral à la charge de l'organisateur : 16 aires de jeu complètes. Ce matériel acquis avec réduction peut être revendu par l'organisateur.

Fourni par la FFTT : balles et dossards.

HÉBERGEMENT-RESTAURATION

Catégorie des hôtels : ** ou *** NN, au choix des participants.

Capacité d'accueil : 500 personnes (participants + accompagnateurs).

RÉCOMPENSES

Par la FFTT : les médailles.

Par l'organisateur à sa convenance les coupes sont appréciées, les bouquets (podiums dames), les trophées et les cadeaux du territoire.



DEMANDEZ
LA CONVENTION :
franck.saulnier@fftt.email

FFTT
Fédération Française
de Tennis de Table

CHAMPIONNATS DE FRANCE INDIVIDUEL SPORT DANS L'ENTREPRISE

PRÉSENTATION DE LA COMPÉTITION

DURÉE DE L'ÉPREUVE

2 jours : samedi et dimanche (en général)

DATES INDICATIVES début mai en principe

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Joueurs : environ 200 (messieurs et dames)
Officiels : 1 juge-arbitre + 1 juge-arbitre adjoint par salle+ 1 RE responsable des épreuves (Spid D) + 1 RA responsable des arbitres + 16 arbitres nationaux et 16 arbitres régionaux
Représentants fédéraux : 1 délégué fédéral + 1 superviseur AN
Service médical : le médecin régional + kiné (recommandé)

PARTICIPATION AUX FRAIS FÉDÉRAUX

La FFTT ne perçoit aucun droit d'engagement

PRISE EN CHARGE FÉDÉRALE

Déplacements, restauration, hébergement, indemnités :
- Table d'arbitrage : JA + JA adjoint + RE + RA + 12 arbitres nationaux, 1 délégué fédéral + 1 superviseur
- 1 responsable contrôle des raquettes et 2 superviseurs AN.

PRISE EN CHARGE DE L'ORGANISATEUR

Déplacements, restauration, hébergement, indemnités :
- 4 arbitres nationaux + 16 arbitres régionaux
- Prévoir un médecin et 1 kiné sur place toute la durée de la compétition
- Un photographe pour les photos des officiels et des podiums

CONDITIONS DE JEU

Une salle homologuée permettant l'installation de 18 aires de jeu de 12x6 mètres
Éclairage de 750 lux minimum (sans faux jour)
Capacité des tribunes : 500 personnes

DÉROULEMENT SPORTIF

Voir règlement sportif

MATÉRIEL SPORTIF

Fourni par l'organisateur ou par un partenaire signataire de la charte fédérale : 18 aires de jeu complètes
Fourni par la FFTT : balles et dossards

HÉBERGEMENT-RESTAURATION

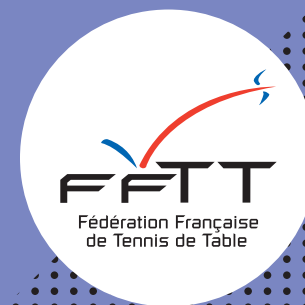
Catégorie des hôtels : ** ou *** NN, au choix des participants
Capacité d'accueil : 500 personnes (participants + accompagnateurs)

RÉCOMPENSES

Par la FFTT : les médailles
Par l'organisateur à sa convenance les coupes sont appréciées, les bouquets (podiums dames), les trophées et les cadeaux du territoire.



DEMANDEZ
LA CONVENTION :
franck.saulnier@fftt.email



CHAMPIONNATS DE FRANCE DES RÉGIONS BENJAMINS & MINIMES

PRÉSENTATION DE LA COMPÉTITION

DURÉE DE L'ÉPREUVE 3 jours

DATES INDICATIVES

février ou avril (vacances scolaires)

NOMBRE DE PARTICIPANTS

250 personnes environ. 48 équipes de 3 joueurs (12 par catégorie) + remplaçants + conseillers.

Officiels : 1 juge-arbitre + 1 juge-arbitre adjoint par salle + 1 RE responsable des épreuves (Spid D) + 1 RA responsable des Arbitres + 24 arbitres nationaux + 24 arbitres régionaux accompagnant les équipes de ligues.

Représentants fédéraux : 1 délégué fédéral
Service médical : le médecin régional + kiné (recommandé).

1 responsable contrôle des raquettes et 2 superviseurs AN.

Cette épreuve est aussi l'épreuve retenue comme support pour les examens d'arbitres nationaux.

PARTICIPATION AUX FRAIS FÉDÉRAUX

L'organisateur versera, à la FFTT, une participation aux frais fédéraux de 2 000 euros.

PRISE EN CHARGE FÉDÉRALE

Déplacements, restauration, hébergement, indemnités :

- Table d'arbitrage : 4 personnes minimum, 24 arbitres nationaux, 1 délégué fédéral.

- 1 responsable contrôle des raquettes et 2 superviseurs AN.

PRISE EN CHARGE DE L'ORGANISATEUR

- Envoi d'invitations à la FFTT.

- Prévoir un médecin et 1 kiné sur place toute la durée de la compétition.

- Un photographe pour les photos des officiels et des podiums.

- Prévoir une salle pour la formation et l'examen des candidats AN.

PRISE EN CHARGE DES LIGUES

Chaque ligue participante prend en charge un jeune arbitre par équipe engagée.

CONDITIONS DE JEU

Une salle homologuée permettant l'installation de 24 aires de jeu de 12x6 mètres.

Éclairage de 750 lux minimum (sans faux jour).

Capacité des tribunes : 1 000 personnes.

DÉROULEMENT SPORTIF

Voir règlement sportif.

MATÉRIEL SPORTIF

Fourni par le partenaire fédéral à la charge de l'organisateur : 24 aires de jeu complètes. Ce matériel acquis avec réduction peut être revendu par l'organisateur.

Fourni par la FFTT : balles et dossards.

HÉBERGEMENT-RESTAURATION

Catégorie des hôtels : ** ou *** NN, au choix des participants.

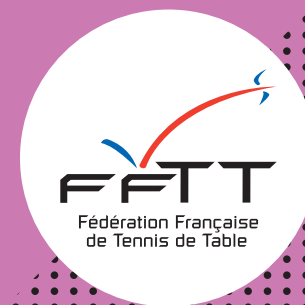
Capacité d'accueil : 500 personnes (participants + accompagnateurs).

RÉCOMPENSES

Par la FFTT : les médailles.

Par l'organisateur à sa convenance les coupes sont appréciées, les bouquets (podiums dames), les trophées et les cadeaux du territoire.

DEMANDEZ
LA CONVENTION :
franck.saulnier@fftt.email



PRÉSENTATION DE LA COMPÉTITION

COMPÉTITION DE PRESTIGE

DURÉE DE L'ÉPREUVE

3 jours : vendredi, samedi et dimanche

DATES INDICATIVES

premier week-end de mars en général

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Joueurs : 48 messieurs + 48 dames

Officiels : 1 juge-arbitre + 2 juge-arbitres adjoints + responsable des épreuves (Spid D) + 1 RA responsable des arbitres + 14 arbitres nationaux + 14 arbitres régionaux sur 2 jours

Représentants fédéraux : 1 délégué fédéral et un directeur de compétition

Service médical : le médecin régional + kiné obligatoire pendant toute la durée de la compétition

PARTICIPATION AUX FRAIS FÉDÉRAUX

Participation aux frais fédéraux 10000€ qui devront être versée lors de la signature de la convention.

PRISE EN CHARGE FÉDÉRALE

Déplacements, restauration, hébergement et indemnités :

- Table d'arbitrage : 5 personnes, 10 arbitres nationaux, 1 délégué fédéral
- 1 responsable contrôle des raquettes et 2 superviseurs AN.

PRISE EN CHARGE DE L'ORGANISATEUR

Déplacements, restauration, hébergement, indemnités :

- 4 arbitres nationaux sur 3 jours + 14 arbitres régionaux sur 2 jours.
- Restauration, hébergement : le directeur de compétition
- Envoi d'invitations à la FFTT.
- Prévoir un médecin et 1 kiné sur place toute la durée de la compétition

- Un photographe pour les photos des officiels et des podiums.

La FFTT facturera ensuite l'ensemble des prestations de communication, d'accompagnement et d'organisation, dans la limite de 10000€ dans les 30 jours avant la manifestation.

CONDITIONS DE JEU

Une salle homologuée permettant l'installation de 9 aires de jeu de 14x7 mètres
Éclairage de 800 lux minimum (sans faux jour) et 1 500 lux si télévision.

Capacité des tribunes : 3000 personnes.

Un revêtement spécifique de sol sera fourni par Gerflor/Taraflex (pas encore finalisé)
Une salle d'échauffement de 10/12 tables à proximité

DÉROULEMENT SPORTIF

Voir règlement sportif

MATÉRIEL SPORTIF

Fourni par le partenaire fédéral à la charge de l'organisateur : 9 aires de jeu complètes.
Ce matériel acquis avec réduction peut être revendu par l'organisateur

Fourni par la FFTT : balles et dossards

HÉBERGEMENT-RESTAURATION

Catégorie des hôtels : ** ou *** NN, au choix des participants

Capacité d'accueil : 200 personnes (participants + accompagnateurs)

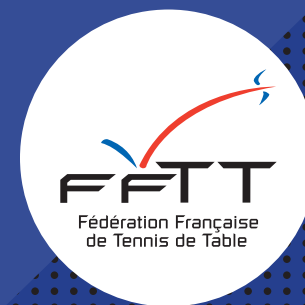
RÉCOMPENSES

Par la FFTT : Les médailles et 2 vases de Sèvres

Par l'organisateur à sa convenance les coupes sont appréciées, les bouquets (podiums dames), les trophées et les cadeaux du territoire



DEMANDEZ
LA CONVENTION :
franck.saulnier@fftt.email



PRÉSENTATION DE LA COMPÉTITION

DURÉE DE L'ÉPREUVE

3 jours : vendredi, samedi et dimanche pour les messieurs
2 jours : samedi et dimanche pour les dames

NOMBRE DE TOURS 4 tours par saison

NOMBRE DE TABLES

24 tables sur 3 jours pour les 3 premiers tours
32 tables sur les 3 jours pour le quatrième tour

NOMBRE DE TABLEAUX

12 tableaux : SM-A, SM-B, JG-A, JG-B, CG-A, CG-B, SD-A, SD-B, JF-A, JF-B, CF-A, CF-B

NOMBRE DE CADRES EN ARBITRAGE

Pour les 3 premiers tours

1 juge -arbitre + 1 juge-arbitre adjoint par salle + 1 RE responsable des épreuves + 1 responsable Spid D (demandé à l'organisateur) + 1 RA responsable des arbitres + 24 arbitres nationaux et 16 arbitres régionaux et 2 superviseurs AN.

Pour le quatrième tour

1 juge -arbitre + 1 juge-arbitre adjoint par salle + 1 RE responsable des épreuves + 1 responsable Spid D (demandé à l'organisateur) + 1 RA responsable des arbitres + 32 arbitres nationaux et 20 arbitres régionaux et 2 superviseurs AN.

Représentants fédéraux

1 conseiller en organisation délégué sur la compétition.

PARTICIPATION AUX FRAIS FÉDÉRAUX

La FFTT prélèvera 30 % des sommes correspondants aux engagements des joueurs(es) du tour considéré, comme participation aux frais fédéraux.

PRISE EN CHARGE FÉDÉRALE

Déplacements, restauration, hébergement et prestations.

– **Pour les 3 premiers jours** : 1 délégué fédéral.

– La table de juge-arbitrage (4 personnes), possibilité selon les cas (2 ou 3 salles), d'une personne supplémentaire en accord avec le président de la CFA.

– 16 arbitres nationaux et les 2 superviseurs AN.

– **Pour la quatrième journée** : 1 délégué fédéral.

– La table de juge-arbitrage (4 personnes), possibilité selon les cas (2 ou 3 salles), d'une personne supplémentaire en accord avec le président de la CFA.

– 21 arbitres nationaux et les 2 superviseurs AN.

PRISE EN CHARGE DE L'ORGANISATEUR

Déplacements, restauration, hébergement, prestations :

– **Pour les 3 premières journées**

- 24 arbitres (8 nationaux et 16 régionaux).

- Le responsable de Spid D.

– **Pour la quatrième journée**

- 31 arbitres (11 nationaux et 20 régionaux).

- Le responsable de Spid D.

- Envoi d'invitations à la FFTT.

- Prévoir un médecin et 1 kiné sur place toute la durée de la compétition.

- Un photographe pour les photos des officiels et des podiums.

CONDITIONS DE JEU

Une salle homologuée permettant l'installation de 24 ou 32 aires de jeu de 12x6 mètres, selon le tour.

Éclairage de 750 lux minimum (sans faux jour).

Capacité des tribunes : 1 000 personnes.

DÉROULEMENT SPORTIF / COMPÉTITION

Voir règlement sportif.

MATÉRIEL SPORTIF

Fourni par l'organisateur ou par un partenaire de son choix, signataire de la charte fédérale.

24 ou 32 tables, selon le tour, avec filets.

24 ou 32 tables, selon le tour, d'arbitrage.

Les séparations.

Les balles, les dossards et les épingles.

HÉBERGEMENT-RESTAURATION

Catégorie des hôtels : ** ou *** NN, au choix des participants.

Fournir à la FFTT à la liste des hôtels à proximité.

Prévoir la midi une restauration rapide.

Capacité d'accueil : 500 à 1 000 personnes (participants + accompagnateurs).

RÉCOMPENSES

Par l'organisateur à sa convenance les coupes sont appréciées, les bouquets (podiums dames), les trophées et les cadeaux du territoire pour les deux premiers de chaque tableau.

